



## STAGE: LES MÉTIERS D'ATSEM ET D'AGENT TERRITORIAL

**Le SNUTER- FSU** Gironde, syndicat de la territoriale qui fait partie de la Fédération Syndicale Unitaire, organise un stage de formation destiné aux Atsem et agents techniques des collectivités territoriales intervenants dans les écoles.

Les difficultés rencontrées lors de l'exercice du métier d'ATSEM et d'agent territorial travaillant dans les écoles se sont particulièrement accrues ces dernières années : responsabilités, relations avec les collectivités, l'école ou les parents, remise en question du temps de travail, attaques permanentes contre la Fonction publique territoriale.

C'est l'occasion de venir débattre de votre métier avec vos collègues de tout le département.

### **Ce stage abordera les points suivants :**

Le décret 2018-152, paru le 1 mars 2018 : ce qui va changer, ce qui reste à obtenir

Le métier d'ATSEM au quotidien

Statuts et droits individuels et collectifs

La durée du travail

Evolution de carrière

Toutes les questions ou thèmes que vous souhaitez aborder

**Ce stage est ouvert à toutes et tous, syndiqué-es ou non**

**VENDREDI 25 MAI 2018**

**DE 9 HEURES À 17 HEURES**

**LYCÉE GUSTAVE EIFFEL À BORDEAUX**

**FSU Gironde- Bourse du travail-**

44 cours Aristide Briand 33000 Bordeaux cedex

Mail : [fsu33@fsu.fr](mailto:fsu33@fsu.fr)

tel : 06 65 74 04 33

SNUipp-FSU Gironde, 44 cours Aristide Briand 33000 Bordeaux

Tél : 05 56 31 26 63 Mèl : [snu33@snuipp.fr](mailto:snu33@snuipp.fr)

Site web : <http://33.snuipp.fr>

# INSCRIPTION AU STAGE

Si vous souhaitez participer au stage, il faut vous inscrire auprès de la FSU impérativement avant le

**Lundi 16 avril 2018**

mais avec les vacances il vaut mieux le faire avant de partir

**Pour vous inscrire** nous retourner le coupon ci-dessous

**Par courrier** à FSU Gironde- Bourse du travail- 44 cours Aristide Briand 33000 Bordeaux

**Par mail** à [fsu33@fsu.fr](mailto:fsu33@fsu.fr) en précisant vos nom, prénom, fonction et lieu d'exercice et l'employeur s'il n'est pas la commune ou le lieu d'exercice (communauté de communes par exemple)

Les stages de formation syndicale sont de droit mais l'employeur peut limiter le nombre de partants dans un même service.

C'est la FSU qui se chargera d'informer votre employeur de votre présence mais elle doit le faire un mois avant d'où l'importance de la date d'inscription.

## Bordereau d'inscription

Je souhaite participer au stage ATSEM et agent territorial du SNUTER FSU du **vendredi 25 mai 2018 au lycée Gustave Eiffel à Bordeaux**

NOM : ..... Prénom : .....

Fonction : ..... Lieu d'exercice : .....

Collectivité de rattachement (commune, communauté de communes, syndicat mixte) :  
.....

Téléphone :  
.....

Adresse :  
.....

Adresse mail :  
.....



# LA FSU TERRITORIALE